## **PRONOTE Primaire** 2020 Prise en main





## ∛ Je n'oublie pas

- De remplir et transmettre la fiche registre RGPD au responsable du traitement ou à son délégué à la protection des données afin qu'il puisse la joindre au registre RGPD. Pour les écoles primaires de droit public françaises, le responsable de traitement est le DASEN.
- De transmettre mes suggestions aux équipes d'Index Éducation via le bouton Proposer une amélioration de la fenêtre + Assistance du logiciel.

